



**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS**

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu de la réunion DI/syndicats du 31/03/20

1 / Volet surveillance :

Suite à la parution de la note de la DG quant aux contrôles, le DI rappelle que les trois conditions à remplir pour les contrôles sont toujours fermement d'actualité.

Un point sera fait en fin de semaine par rapport à la note de la DG en la matière. Il ne faut rien changer pour l'instant, n'intervenir que quand il y a une certaine assurance de trouver de la fraude. Il faut agir sans précipitation dans le contexte actuel, et avec ordre.

10000 masques sont en cours d'acheminement depuis Lille. 4000 sont à destination de Strasbourg, 6000 pour Mulhouse. Ils seront livrés demain sur Strasbourg-Entzheim, charge aux services de les répartir et d'organiser la récupération. Toutes les directions auront ainsi un stock de masques périmés.

Utilisation des masques est obligatoire dans les conditions définies par la doctrine d'emploi.

2 / Volet dédouanement – arrivée de masques en France :

Hier sont arrivés 8 millions de masques sur Vatry. Deux personnes étaient physiquement présentes. Toute la chaîne de dédouanement a bien fonctionné. Ce n'est que le premier vol. 63000 masques vont revenir à la Douane. Ils feront l'objet d'une répartition entre les différents services en fonction des besoins.

La note relative aux contrôles s'applique également pour les opérations commerciales (même phase d'évaluation des risques et des moyens à mettre en œuvre que la partie surveillance). Il est fait remarquer qu'une forte pression risque d'être mise sur nos collègues en matière de fret express. Le DI a précisé qu'il n'exerce et n'exercera aucune pression, en a la matière.

3 / Point sur la plate-forme de Saint-Louis :

La solution retenue par la DG serait de faire installer par la DIREST un autre bloc sanitaire.

On n'a pas pu à ce jour localiser le gérant du restaurant pour qu'il soit contacté par le secrétariat aux transports, afin d'ouvrir les sanitaires. Il est cependant rappelé que les WC du restaurant sont en réparation, qu'il ne sera donc pas possible de les utiliser.

Le DI va par conséquent proposer au préfet l'installation de toilettes mobiles, mais se pose le problème de nettoyage de ces toilettes.

Il est aussi rappelé que la location des toilettes suisses s'arrête dans une semaine et demie et qu'il n'y aura alors plus de toilettes du tout sur le site.

4 / Questions sur les conditions du télétravail :

Il serait question d'un même traitement entre les bénéficiaires d'ASA et les télétravailleurs, à savoir qu'il faudra rendre des RTT de la même manière. Se pose également la question des personnes qui font du télétravail avec Mercure seul, et qui n'ont pas accès à Rapido. Le DI va faire remonter la question.

Il est rappelé qu'un canal pour identifier les questions (des OS, des DR et des chefs de service) relatives à la GRH existe (les problématiques spécifiques à la direction de Mulhouse, jour de carence, AEA et MDC...), et que ces questions sont recensées au niveau de la DI, puis envoyées à la cellule de crise de la DG. Mais pour l'instant il n'y a aucune réponse.

Le point sur la dotation en matériel montre qu'il n'existe pas suffisamment de PC portables équipés de Rapido. Ainsi, une installation potentielle de Rapido sur les PC des agents pour les ramener ensuite au domicile des agents, avec toutefois la problématique des périphériques.

Le présentiel est réduit au minimum, mais tous les agents qui se sont déplacés sur le lieu de travail dans la journée comptabilisée en présentiel.

La prochaine conférence est prévue vendredi prochain à 10h15.